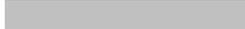


**Patrice MOREL**

57 10 590 N

Etablissement TER Pays de La Loire  
Pôle marketing et commercial

Immeuble ACTIPOLE  
15 boulevard de Stalingrad  
44000 NANTES

  
Dirigeante Pôle Marketing et Commercial

Lundi 29 août 2011,

C'est malheureusement, le cœur joyeux que je vous annonce que je fais valoir mes droits à la retraite pour le lundi 4 juin 2012.

Voilà ces deux lignes officiellement écrites. Vous comprendrez que j'ai aussi envie de m'exprimer sur mon ressenti depuis près de 32 ans au sein de la SNCF (du Groupe ?...) sans que surtout vous ne preniez ces écrits à titre personnel.

J'ai commencé cette lettre avec le mot « malheureusement », parce que j'ai connu une époque qui semble bien révolue. Je parle de celle où les cheminots étaient obligés de partir à 55 ans. Enthousiasmés alors par leur entreprise SNCF, ils auraient bien voulu rester plus longtemps ! Maintenant, je n'entends que des « *j'voudrais bien être à ta place* » quand j'annonce mon proche départ en retraite.

Malheureusement, car le « management » n'existait pas, mais il y avait moins de stress dans le travail et de suicides qui y sont liés. Il y avait des relations humaines tout simplement. A ce propos, les préconisations liées à la gestion préventive des suicides sont bien définies par Christine Lagarde dans la lettre de mission écrite au Président de la SNCF (26/09/2009)<sup>1</sup>. Je cite : « *Ces enjeux sont majeurs pour l'Etat actionnaire, mais aussi, vous le savez, pour la performance des entreprises dans un contexte où les ressources humaines sont essentielles à leur succès* ». Y voit-on quelque chose d'humain ?

Malheureusement, car vous vous êtes acoquiné avec le Capital dans votre enthousiasme de clientélisme au détriment du service dû aux Usagers du transport, qu'ils soient Voyageurs ou Fret. Je vous fais l'impasse sur le grenelle de l'environnement et ne peux que regarder les camions de traverses de chemin de fer acheminés par voie routière !

Malheureusement, car en tant que Vieux cheminot j'ai cru que notre entreprise était propriété du citoyen via l'État. Socialement j'y étais conforté, même si des luttes internes existaient pour faire progresser la recherche de progrès social tant pour les exécutions, maîtrises ou cadres, et en vue d'apporter un plus grand confort à nos Usagers/Voyageurs et au service Fret !

Maintenant, encore plus Vieux cheminot j'en étais arrivé à me battre pour ne pas perdre nos acquis et surtout ceux de nos aïeux.

Aujourd'hui j'entends bien la jeune génération crier victoire quand on les a amputés de la moitié de ce que l'on leur a promis de supprimer. Comme je l'avais déjà écrit à Guillaume PEPY, « *Monsieur le Président, je pourrais écrire « je vous écris cette lettre... » pour vous signifier ma désertion de votre éthique déontologique (...transformée par miracle en « Code de l'éthique »...) que je ressens plus comme un effet digne de la proctologie avec les gestes du métier qui l'accompagne envers les cheminots et cheminotes.* »

---

<sup>1</sup> Source : [Le web des cheminots](#)

Malheureusement, car quand je lis votre code de l'éthique cela me rappelle quelques histoires sombres de l'histoire que je ne saurais nommer par peur d'être dénoncé<sup>2</sup>. Mais rassurez-vous, de par cette lettre, je m'« auto-dénonce » en demandant expressément mon départ en retraite. Dans « *le sens de l'action face au foisonnement des règles* », j'ai peur que ma « *culture historique ou [ma] préoccupation de circonstance peuvent m'inciter à perdre facilement ce sens et ainsi, à perdre de vue [votre] essentiel, au milieu de [vos] règlementations foisonnantes*<sup>3</sup> ».

Malheureusement, car par votre « gestion par activité » que nous avons dénoncée en 1995 entre autre, vous séparez les cheminots au travers d'entités soit disant « comptablement » responsables. Vous avez rompu l'unicité des cheminots et cheminotes sur la défense de leur entreprise et des Usagers par votre intérêt à vos affaires.

Maintenant, vous avez transformez la SNCF en « Groupe », avec ses composantes économiques impersonnelles dont vous vous évertuez à faire croire qu'elles sont inéluctables. Comme pour le TER, vous martelez que la concurrence est incontournable aussi. Prouvez-le !

Tout ceci me fait compter les jours pour sortir de votre système.

C'est donc le cœur joyeux que je vais vous quitter pour avoir plus de temps dans la continuité de ma lutte, avec mes camarades, pour tenter de retrouver cet esprit de Service Public au service des Usagers.

Le cœur joyeux aussi car vous ne pourrez pu m'amputer de mon pouvoir d'achat sur des faits de grève !

Croyez bien que ce n'est pas parce que les pensions de retraite ne sont plus indexées sur les salaires que je ne me battrais plus pour leurs revalorisations.

Comptez sur moi pour continuer à lutter face à votre système.

« *Les gens qui se battent peuvent perdre. Les gens qui ne se battent pas ont déjà perdu.*<sup>4</sup> ».

Cordialement,

**Patrice MOREL**

---

<sup>2</sup> Par e-mail : [alerteethique@sncf.fr](mailto:alerteethique@sncf.fr) ou par téléphone : (33) (0)1 53 25 35 62 (interne 30 32 62)

<sup>3</sup> Guide éthique du groupe SNCF page 18.

<sup>4</sup> Bertold BRECHT